Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 29/06/2022 à 10h34
Réference de l'AR : 002-210201604-20220623-d2022_137-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'AISNE
ARRONDISSEMENT de LAON
CANTON de CHAUNY
COMMUNE de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil municipal du 23 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Ville de CHAUNY, se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville sur la convocation de M. le Maire, adressée le 17 juin 2022 conformément aux articles L.2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LIEVIN, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents :

Régis LAPERSONNE
Josiane GUFFROY
David TELATYNSKI
Sylvia AGATI
Yves VALLERAND
Catherine LEFEVRE
Mario LIRUSSI
Maryse GREHAN
Dominique IGNASZAK
Francis HEREDIA
Françoise LACAILLE
Catherine LETRILLARD
Monique LEFEVRE
Jean-Luc RENAUX
Sabine LEDOUX
Sophie MEURET
Nacéra ISSAAD
Jennifer CAURE
Steve WATIER
Maxime RATEL
Marie-Claude GOSSET
Alban DELFORGE
Stéphanie OCTOBON
Karim CHAFI
Fabrice GANTOIS

Mandat de procuration : M. FERGUEN à M. VALLERAND ; M. EL BAIED à M. LAPERSONNE ; Mme PIRAUX à Mme GREHAN ; Mme NOE-LAVAUZELLE à Mme LEFEVRE C. ; M. LECAREUX à M. LIRUSSI
Absents : Mme FIAN, M. BEAURAIN
Secrétaire de séance : Mme LEDOUX

Assistaient à la séance en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales :
M. FOUCHER Fabrice, Directeur Général des Services
Mme LAVALLARD Sylvie, Directrice Générale Adjointe
Mme FRANCOIS Isabelle, Attachée Territoriale

Membres présents.....26
Absents ayant donné mandat de procuration.....05
Absents.....02
Votants.....31

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 29/06/2022 à 10h34
Réference de l'AR : 002-210201604-20220623-d2022_137-DE

Délibération 2022 - 137

17 – PROJET DE CREATION DE MOBILIER POUR LA MEDIATHEQUE – prise en charge des materiaux

Dans le cadre de sa dernière année de diplôme national des métiers d'art et de design – *spécialité ébénisterie, numérique et patrimoine* – au lycée des métiers d'art de Saint-Quentin, Jérémy LABARRE, jeune chaunois, a choisi de créer un meuble en forme de fauteuil.

Ses réflexions l'ont amené à choisir une ébénisterie bio-inspirée replaçant ainsi son métier d'ébéniste-designer au centre d'une expérience qu'il souhaite vecteur d'expérience de nature.

Dès son plus jeune âge, Jérémy LABARRE a été fortement marqué par des magazines comme *Le monde des animaux*. C'est ainsi qu'il a choisi le biomimétisme pour réaliser son œuvre. Après une phase de maquette et de prototypage, il a passé sa soutenance et présenté le meuble mi- juin.

Suite à une rencontre avec la municipalité pour présenter son projet, M. LABARRE a souhaité que son œuvre puisse être offerte à la Ville et vue par le plus grand nombre. C'est ainsi que le site de la médiathèque a été choisie pour l'exposer et le conserver.

En contrepartie du travail effectué, la Ville souhaite participer à cette création en remboursant à l'étudiant la facture de bois qu'il a avancé pour sa réalisation. Celle-ci se monte à 515,34€.

Vu l'avis favorable de la commission des finances,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de prendre en charge les matériaux (bois) dans le cadre du projet de création de mobilier pour la médiathèque par M. LABARRE, pour un montant de 515,34 €,
S'engage à ce que l'œuvre soit rendue à M. LABARRE au cas où elle serait remisée par la médiathèque.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire,
Chauny, le 29/6/2022
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général,
Fabrice FOUCHER.

Pour extrait conforme,
Affiché le 30 juin 2022
Le Maire,
Emmanuel LIEVIN.